

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

L'Intervenant à domicile est acteur de prévention au sein de la structure

- ♦ Se situer comme acteur de prévention pour soi et sa structure
- ♦ Observer et analyser sa situation de travail et proposer des mesures de prévention
- ♦ Mettre en œuvre une démarche d'accompagnement du bénéficiaire en privilégiant les déplacements naturels en prenant soin de soi
- ♦ Remonter les informations à son supérieur hiérarchique

Information Handicap : Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription votre handicap. Nous pourrons ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions en accord avec votre employeur.

Pour toutes informations complémentaires, nous vous conseillons les structures suivantes : AGEFIPH, FIPHFP, HANDI-PACTE, ALEFPA.

PROGRAMME

Partie Prévention

Être acteur de la prévention des risques professionnels dans la structure

Se situer comme Acteur de prévention pour soi et sa structure

- ♦ Les enjeux de la prévention
- ♦ Les différents acteurs internes et externes

Identifier les risques de son secteur d'activité

- ♦ Les principaux risque du secteur et les conséquences sur la santé
- ♦ Le fonctionnement du corps humain et les dommages potentiels

Observer et analyser une situation de travail pour identifier ce qui peut nuire à la santé et participer à la maîtrise des risques dans sa structure

Observer et analyser une situation de travail

Proposer des améliorations de sa situation de travail

Remonter l'information aux personnes concernées

Accompagner la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi

Identifier les enjeux d'un accompagnement

- ♦ Pour la personne aidée et sa famille
- ♦ Pour l'accompagnant
- ♦ Pour l'établissement

Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir

- ♦ Repérer les étapes nécessaires aux déplacement naturels
 - Se lever, marcher, se mouvoir assis, se coucher...

Déterminer les capacités nécessaires à la réalisation des déplacements

- ♦ Capacité à se mouvoir en fonction des caractéristiques de la personne
- ♦ Les principes fondamentaux des mouvements élémentaires

Analyser la situation d'un accompagnement

- ♦ S'assurer des possibilités de la personne aidée à réaliser seule son déplacement
 - Recueil d'informations capacités cognitives, sensorielles et physiques
- ♦ Identifier les capacités de la personne aidée à réaliser les étapes de son déplacement naturel
- ♦ Identifier les déterminants liés à l'environnement qui facilitent ou limitent le déplacement
 - Milieu, matériels et équipements...

PROGRAMME

Prendre en compte les risques pour la personne aidée et l'accompagnant

- Chute, risques infectieux, TMS...

Caractériser les aides techniques au regard des situations d'accompagnement

- ♦ Identifier les aides techniques au regard des contraintes environnementales
- ♦ Déterminer les aides techniques en fonction des caractéristiques de la personne aidée

Mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de soi et de la personne aidée

- ♦ Tenir compte des résultats de l'analyse
- ♦ Guider la personne en respectant les étapes du déplacement naturel
- ♦ Compenser les incapacités par une assistance sans portage délétère

MOYENS PEDAGOGIQUES

Le formateur passera par la location du matériel nécessaire au bon déroulement de la formation pour les parties pratiques :

- ♦ Lit médicalisé
- ♦ Fauteuil roulant
- ♦ Drap de glisse
- ♦ Lève personne
- ♦ Déambulateur...

Apports théoriques et pratiques

Études de cas et mise en situation

Exercices applicatifs individuels et collectifs, Schéma décisionnel, ALM

METHODES PEDAGOGIQUES :

- ♦ L'organisme pratique une pédagogie active et participative.
- ♦ Les méthodes utilisées facilitent l'implication et l'apprentissage.
- ♦ L'interaction individuelle avec le groupe encourage l'intelligence collective
- ♦ Ensemble pour :
Installer la Confiance
Développer la Créativité
Instaurer la Coopération

Modalité inscription : L'inscription est effective après validation des prérequis, réception de la convention signée et de 30% d'acompte. Les demandes d'inscription peuvent être envoyées jusqu'à 10 jours avant le début de la formation.

Intervenante :

Zélia NIRLO

Formation AP-ASD

Date : à définir

Lieu : à définir

Durée : 21h en présentiel répartis en 2+1

7h partie prévention- 14h partie ALM

Publics : Intervenant dans le soin et l'aide et domicile

Prérequis : Aucun prérequis- groupe de 4 à 08 personnes

Tarif : Nous consulter

Compétences visées :

- ♦ Observer et analyser sa situation de travail
- ♦ Proposer des moyens de prévention, et d'amélioration de sa situation de travail
- ♦ Accompagner à la mobilité lors des déplacements naturels

Attestation de formation : Chaque participant recevra en fin de formation une attestation de fin de formation

Evaluation : Grille de certification INRS AP-ASD

Evaluation en 2 parties (Prévention-ALM-)

Un certificat AP-ASD INRS sera remis uniquement aux participants ayant fait l'objet d'une évaluation positive de la part du formateur par la validation des compétences DC1- DC2-DC3

Ressources pédagogiques : Un aide-mémoire sera remis à tous les participants.

Afin de garder la validation de leur certificat AP-ASD les stagiaires devront suivre tous les 24 mois un MAC

Formateurs : Les apprenants sont encadrés par une formatrice certifiée à jour de ses connaissances

Moyen de suivi : Les apprenants émargeront par demi-journée contre signé par la formatrice.

Dispositif de satisfaction :

Diagnostic en amont

Questionnaires de satisfaction

Taux satisfaction



Taux de réussite
Nouvelle formation